

Labège, le 24 novembre 2014

Compte rendu de la Réunion Publique
Du Conseil Municipal du 20 novembre 2014
À 20 h 30 - salle du Conseil Municipal
La Rotonde

Présents :

Mmes Avril, Cambou, Cames, Delrieu, Domergue, Faures, Frendo Rosso, Hontarrède, Lacan,
Lapeyre, Masot, Rovira
MM Aïdli, Baudeau, Beyssen, Bonnamy, Bouissou, Dardel, Ferluc de, Ducert, Gloriès,
Gonzalez, Perrot, Prido

Absente excusée :

Mme MIGNONAT

Absents ayant donné procurations :

M. Cherubin à M. Ducert
M. Cherdo à M. Gonzalez

Désignation du Secrétaire de séance :

Renaud DARDEL *est désigné Secrétaire de séance.*

1/ PV du Conseil Municipal du 18.09.2014 :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet du Procès -Verbal de la réunion du 18 septembre dernier.

Il est précisé que le projet de procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2014 sera soumis à approbation lors de la séance du Conseil Municipal du 11 décembre prochain.

2/ Achats, Marchés, Travaux et services en délégations:

Le Conseil Municipal confirme les engagements effectués dans le cadre des délégations. Il est précisé par ailleurs que, sur demande du Président du Sicoval, le Conseil Municipal sera amené à délibérer sur la prochaine enveloppe du Pool Routier.

Il est également précisé que le projet de requalification de l'Avenue des Cathares et de boulo-drome, quand il sera suffisamment élaboré, fera l'objet d'une présentation en Conseil Municipal.

3/ SEMIVALHE : désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant.

Les candidats suivants ont été élus à la SEMIVHALE au poste de :

- **Titulaire : Jean Paul Beyssen**
- **Suppléant : Frédéric Baudeau**

Approbation du Conseil Municipal

4. Ressources Humaines : Gestion du personnel

a) Renouvellement de la convention de mise à disposition du DGS.

Approbation du Conseil Municipal

b) Convention de mise à disposition de l'actuel Responsable Administratif et Financier au profit du SICOVAL.

Approbation du Conseil Municipal

c) Convention de mise à disposition du nouveau Responsable Administratif et Financier au profit de la commune de Labège.

Approbation du Conseil Municipal

d) Convention de mise à disposition de l'agent chargé de la communication communale. Modification horaire :

Approbation du Conseil Municipal

e) Modification du temps de travail hebdomadaire du poste d'attaché enfance-jeunesse créé par délibération le 24/09/2013. Augmentation temps :

Approbation du Conseil Municipal

f) Convention de mise à disposition d'un attaché Enfance-Jeunesse de la commune auprès du Sicoval :

Approbation du Conseil Municipal

M. le Maire précise alors que l'ensemble des projets qui ont fait l'objet de l'approbation des délibérations ci-dessus a obtenu un avis favorable du Comité Technique Paritaire.

5. Travaux :

a) Eclairage public chemin de la Payssière :

Approbation du Conseil Municipal

b) Rénovation du câble d'éclairage public entre les appareils 343 et 261 chemin de la fontaine Saint Sernin :

Approbation du Conseil Municipal

c) Eclairage du parking rue Baratou :

Approbation du Conseil Municipal

d) Pose de 2 prises guirlandes aux intersections : avenue G. Brassens-chemin du Tricou et avenue du Collège Périgord-avenue Paul Riquet :

Approbation du Conseil Municipal

6. Modification de la commission extramunicipale « marché de plein vent » :

Le Conseil Municipal approuve le projet de délibération intégrant dans la commission Françoise Lapeyre et précisant que le terme de vice-président de la commission doit être accolé au nom d'A. DELRIEU.

7. Compta-finances – DM 1 :

Le Conseil Municipal a examiné le projet de délibération qui fera l'objet d'un vote lors de la séance du 11 décembre prochain.

8. Informations diverses :

- a) M. le Maire précise qu'il a donné délégation à M. F. Aidli pour exercer en son nom les pouvoirs de police municipale.
- b) Lors de la réunion du Conseil Municipal du 11 décembre prochain seront évoqués en plus des points initialement prévus à l'ordre du jour les points suivants :
 - choix de la méthode de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
 - communication du bilan de l'AEL validé par l'association
 - détail des crédits utilisés dans le cadre de l'enveloppe non affectée de 705 000 € d'investissement prévue au budget 2014.
- c) Métro et Innométro : des informations sont communiquées sur l'avancée du projet.

9/ intervention du public :

- Sur demande du public un comparatif des subventions attribuées aux associations sera effectué.
- Une question est posée sur la suppression des séjours des enfants organisés par le Sicoval.